



COMMISSION EUROPEENNE
DIRECTION GENERALE DE LA COMMUNICATION
Représentation en France

RELANCE INSTITUTIONNELLE : DE NOUVELLES PISTES DE REFLEXION

**Synthèse du débat du 20 mars 2007
avec Valéry Giscard d'Estaing, Elisabeth Guigou,
Philippe Herzog et Pierre Lequiller**

La Représentation en France de la Commission européenne a organisé le 20 mars une réunion de son Cercle de réflexion sur la communication européenne. Le président Valéry GISCARD d'ESTAING, Elisabeth GUIGOU, ancienne ministre et présidente d'Europartenaaires, Philippe HERZOG, président de Confrontations Europe, et Pierre LEQUILLER, président de la délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale étaient les invités de ce débat sur le thème « *Institutions européennes : y a-t-il du nouveau?* ». La table ronde, animée par les journalistes Véronique AUGER (France 3) et Patrick SIMONIN (TV5), et suivie par près de 130 participants, a permis une confrontation particulièrement riche, sur la base des propositions présentées par les différents intervenants, d'une présentation de données Eurobaromètre et des nombreuses questions de la salle.

Le débat s'est placé au-dessus des intérêts partisans et de nombreuses convergences sont apparues entre les participants. Le président GISCARD d'ESTAING a conclu en traçant des pistes - inédites - de réflexion et d'action dans le débat public : pas de renégociation du traité mais un éventuel complément sous forme de « *protocoles additionnels* » (un « *protocole social* » par exemple), passage par la voie parlementaire selon un calendrier par étapes ; accent mis sur les valeurs de l'Europe.

Le présent compte-rendu ne représente que le point de vue de ses auteurs.

Il n'engage en aucun cas les participants au débat du 20 mars.

1) Philippe HERZOG : Un Plan de relance en 3 étapes

Dans la ligne de ses récentes prises de position, Philippe HERZOG a proposé une **relance de l'Europe en trois étapes** :

- un **traité de réforme institutionnelle** préservant les principales avancées du projet de constitution, qui sera issu d'une CIG qui devra dégager un accord d'ici 2008, ratifié par les parlements nationaux ;
- un **Acte unique de coopération et de participation** sur trois projets structurants : développement durable, connaissance-innovation, emploi ;
- une **Constitution pour une Union politique**, qui nécessite un **référendum européen**, c'est-à-dire dans tous les Etats membres selon le même calendrier.

2) Pierre LEQUILLER : Un Traité simplifié en parallèle d'une action politique forte

Rejoignant en de nombreux points Philippe HERZOG, il a mis en exergue le travail « *colossal* » réalisé par la Convention présidée Valéry GISCARD d'ESTAING et la volonté des 18 pays qui ont déjà ratifié le traité constitutionnel, de faire un pas vers la France. Selon lui, l'urgence est d'organiser l'**Union politique** en traitant d'une façon distincte la question des institutions et celle des politiques :

- **s'agissant des institutions**, il propose, dans la ligne de Nicolas SARKOZY, un « **traité simplifié** », reprenant toutes les dispositions des Parties I et II du projet de Constitution et les dispositions institutionnelles de la Partie III, qu'il qualifie de « *geste* » vers les pays qui ont ratifié le projet de traité constitutionnel ;
- **s'agissant des nouveaux défis européens** (énergie, changement climatique, justice et affaires intérieures, immigration) il propose d'examiner la façon de répondre aux préoccupations des citoyens ; sur la PAC en particulier, il considère que la France ne peut demeurer rigide sur ses positions.

Selon lui, les consciences ont beaucoup « *mûri* » depuis le Référendum et les partenaires européens, toutes tendances confondues, sont favorables, dans leur grande majorité à l'idée d'un « *traité simplifié* ». Il souligne l'**importance de la communication** et l'« *honnêteté* » de rigueur à l'égard des Français quant au choix du mode de ratification.

3) Elisabeth GUIGOU : « L'Europe par la preuve » ou la mise en place de politiques communes ambitieuses

A l'instar de Philippe HERZOG et de Pierre LEQUILLER, elle estime fondamental de **sortir de l'impasse institutionnelle** actuelle, en soulignant qu'il est **essentiel d'apporter du contenu aux citoyens** afin de les réconcilier avec l'Union européenne. Dans ce contexte, elle souhaite renforcer « *L'Europe par la preuve* », avec de nouvelles initiatives qui pourraient être prises dès le sommet de juin.

Elisabeth GUIGOU constate une évolution au sein des Etats membres, les pays du « oui » semblant prêts à faire un pas vers la France et les Pays-Bas. Tout en rendant hommage au « *travail magnifique* » de la Convention, elle estime que le même texte ne peut être représenté aux Français. Elle propose de passer de l'Europe du 20^{ème} siècle, fondée sur la réconciliation et la paix, à une Europe du 21^{ème} siècle, une Europe s'affirmant dans le monde, en partant de la méthode suivante :

- **la reprise des parties I et II** (préambule, objectifs de l'Union, institutions et la Charte des droits fondamentaux) : ce « *traité épuré* » devrait être ratifié avant **les élections de 2009** au Parlement européen, chaque pays restant libre de choisir la voie parlementaire ou référendaire. Madame GUIGOU a jugé que le mode de ratification n'est pas « *une question à laquelle on peut apporter une réponse définitive* », tout en rappelant que Ségolène Royal s'est prononcée en faveur d'un référendum.

- **concernant la partie III**, il faudrait conserver les bases juridiques nécessaires au développement des politiques communes, en ajoutant éventuellement un protocole économique, social et écologique.

- Par la suite, un **grand débat démocratique** devrait avoir lieu sur le contenu de ces politiques, organisé à l'échelle européenne en vue des élections de 2009. Il porterait sur des **politiques ambitieuses et créatrices de sens** : un « *Erasmus plus* », la recherche, ou encore le rôle de l'Union dans le monde, notamment à l'égard du continent africain. Ces politiques permettront d'accroître la **visibilité** et la signification de l'action de l'Union européenne.

Elisabeth Guigou s'est prononcée pour des « *avant-gardes* », tout en refusant la notion de « *cercles* » dont les membres seraient choisis a priori.

4) Valéry GISCARD d'ESTAING : Clarifier les compétences pour mieux communiquer l'Europe

Après avoir souligné que les courbes de l'Eurobaromètre sur l'évolution de l'opinion française à l'égard du traité constitutionnel étaient quasiment identiques à l'évolution de la courbe de confiance au regard de la situation économique (avec une nette dégradation fin 2004 – début 2005), le président GISCARD d'ESTAING a conclu le débat en traçant les pistes de réflexion et d'action suivantes :

1) il faudra passer par la voie parlementaire pour ratifier le projet de traité : il a rappelé qu'il avait déconseillé au président CHIRAC un référendum sur un texte évidemment trop complexe pour être soumis sans préparation aux Français, en soulignant que plus de 45% s'étaient néanmoins prononcés pour ; la voie parlementaire lui semble aujourd'hui la seule viable et il a souhaité qu'elle soit recommandée par la Chancelière Angela MERKEL à l'occasion du Conseil européen de juin, qui devrait lancer une nouvelle Conférence intergouvernementale. Il estime que le « *choc électoral* » provoqué par la prochaine élection présidentielle ouvrira un espace permettant au nouveau président de prendre des initiatives.

2) certaines questions de gouvernance restent à régler : en effet, tout n'a pas été réglé par le projet de traité constitutionnel (le mode d'élection du futur président de l'Union, par exemple) ; la question du régime à appliquer aux Etats qui ne veulent pas ratifier n'a pas non plus été clarifiée et une clause d'*opting out* pourrait être envisagée sur certaines politiques pour certains Etats membres.

3) le traité ne peut être renégocié mais on peut « l'améliorer sans le modifier », par des protocoles additionnels, (protocole social par exemple auquel pourraient adhérer les seuls Etats membres qui le souhaitent, comme cela a été fait par le passé). Pour l'ancien président, deux visions de l'Europe s'opposent, la vision anglo-saxonne (marché et démocratie) et la vision "continentale" (marché, démocratie et conscience sociale).

4) il faut d'ores et déjà clarifier dans l'opinion le partage des compétences entre l'UE et les Etats membres afin d'éviter de laisser croire que « *ce qui va bien est national, ce qui va mal est européen* » (exemple de l'UE désignée comme responsable du chômage alors qu'il s'agit d'une compétence nationale au premier chef).

Conclusion :

Au total, les axes suivants se dessinent et font l'objet d'une certaine **convergence de vues** entre les intervenants :

- **la nécessité de procéder par étapes** : les institutions d'abord, puis les politiques, même si le débat sur celles-ci (projets concrets, place de l'Europe dans le monde) peut être entamé en parallèle, comme l'a souhaité le président GISCARD d'ESTAING ;

- **l'urgence du calendrier** : elle a été soulignée par tous, Elisabeth GUIGOU souhaitant que les propositions institutionnelles puissent être ratifiées par les Etats membres avant les élections européennes de 2009 et Pierre LEQUILLER proposant une CIG dès le Conseil européen du mois de juin prochain, qui conclurait ses travaux avant la fin de l'année 2007, afin de déboucher sur un projet dont la ratification parlementaire devrait s'achever avant la fin de l'année 2008. Valéry GISCARD d'ESTAING souhaite quant à lui que la présidence allemande recommande la voie parlementaire.

- **la prise en compte des ratifications dans les autres Etats membres**, qui sont déjà 18 à avoir ratifié le texte, voire bientôt 20, si on y ajoute l'Irlande et le Portugal qui ont l'intention de le faire et sont confrontés à des questions de calendrier. Même si Elisabeth GUIGOU a rappelé que plusieurs pays qui ne désirent pas ratifier « *se cachent derrière le non français* », un certain consensus est apparu sur le fait que le texte final devra être très proche du projet existant, quitte à l'enrichir par des protocoles. Les intervenants s'accordent aussi à souligner que d'éventuelles adaptations pour les Etats membres ne souhaitant pas participer à certaines politiques pourraient envisageables sous forme d' « *opting in* » ou d' « *opting out* ».


Le président **GISCARD d'ESTAING a conclu qu'en dépit des critiques, rien de réellement nouveau n'avait été proposé** sur la substance et il a souligné la détermination des pays qui ont déjà ratifié le traité pour poursuivre le processus. Il a clos les débats en rappelant « *l'attachement viscéral* » de l'Europe à la paix ainsi que les valeurs de tolérance inhérentes à l'ambition européenne.

Le Cercle de réflexion sur la communication européenne a été créé à l'automne 2005 dans le cadre du Plan D (Démocratie, Dialogue, Débat). Composé de plus de 200 personnalités issues de la société civile et du monde politique, il a pour ambition d'identifier et définir les actions à mettre en oeuvre au niveau local pour rapprocher l'Europe du citoyen, en favorisant des échanges réguliers, via l'ensemble des relais intéressés à la construction européenne.

Un rapport de synthèse, *A l'écoute des Français*, présentant un état des lieux et des propositions concrètes, a été publié en 2006 (http://ec.europa.eu/france/pdf/cercle_synth_finale_fr.pdf). Depuis lors, un Comité de pilotage se réunit régulièrement afin d'assurer le suivi des recommandations.

Pour en savoir plus : http://ec.europa.eu/france/listen/comm/index_fr.htm

Contact :
GAZZO Yves

 33.1.40.63.38.00 / *80612
FAX : 33.1.45.56.94.17/18/19